

un nouveau visage pour le centre de Vers-chez-les-Blanc

L'image du centre de Vers-chez-les-Blanc sera renforcée avec la création d'une petite place publique. Les aménagements prévus permettront d'améliorer la sécurité des piétons par une modération du trafic. L'usage des transports publics sera facilité. Conçu avec l'étroite participation d'un groupe d'habitants, le projet prévoit également l'instauration de deux zones 30, le réaménagement d'un giratoire, la construction d'une route d'accès à des immeubles destinés à l'habitation de seniors et le renouvellement de conduites souterraines.

Le réaménagement du centre de Vers-chez-les-Blanc est l'aboutissement d'un processus d'études et de consultations engagé avec les habitants et les propriétaires des terrains concernés. Le projet de la Ville, préparé en collaboration avec la société de développement Lausanne-Jorat et présenté publiquement à plusieurs reprises, veut renforcer l'image du centre du village, modérer le trafic, renforcer la sécurité des piétons, en particulier des écoliers, et favoriser les transports publics.

Pour le centre de Vers-chez-les-Blanc, le cœur du réaménagement sera constitué par un espace pavé continu entre le Café populaire et le secteur situé de l'autre côté de la route. Les trottoirs seront élargis pour offrir de nouveaux espaces aux piétons et modérer le trafic. La construction de seuils de ralentissement et l'instauration de deux zones 30 complèteront le dispositif. Des zones de pose et de dépose des écoliers sont prévues devant l'entrée principale de l'école et en face de la grande salle. Des nouveaux arrêts de bus seront aussi construits pour permettre, à la mise en service du réseau 08 des tl, la circulation des bus dans les deux sens entre la station m2 «Croisettes» et le Chalet-à-Gobet.

A la demande de la société de développement Lausanne-Jorat et pour marquer de manière plus significative l'entrée Sud du village, une sculpture d'une artiste de la région sera installée dans l'îlot central du giratoire du lieu-dit «Les Moillettes».

Le projet d'aménagement prévoit également de créer une route pour permettre l'accès à des nouvelles habitations. Désireuse de réaliser un projet novateur de logements de qualité destinés aux aînés, la Municipalité a en effet accordé à la Fondation Netage un droit de superficie dans le secteur de Pra Roman. Un «habitat groupé» de 61 appartements destinés aux aînés devrait y être mis en location en 2009. Des conduites d'eau potable, d'électricité, de récolte des eaux usées et de téléphone seront installées dans le cadre de ces travaux. Enfin, un nouvel équipement d'éclairage public sera réalisé.

La Municipalité sollicite un crédit d'ouvrage de 2.41 millions de francs pour réaliser ces travaux cette année encore, entre juin et décembre 2008.

La direction des travaux

Le préavis n° 2008-16 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 17 avril 2008

